

TRANSFORMATIONS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : QUEL DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER ?

SYNTHESE DU 3E COLLOQUE DE L'ATOM
24 – 25 MAI 2018, UNIVERSITE DES ANTILLES (MARTINIQUE)

Les territoires d'outre-mer sont confrontés à plusieurs enjeux d'ordre sociodémographiques et environnementaux qui, considérés de manière isolée, pourraient conduire à des politiques économiques et sociales aux effets contradictoires ou paralysant.

Le développement de nos territoires se confronte aujourd'hui à des défis liés aux transports et à l'environnement qui nécessitent une transversalité des politiques pour repenser, par exemple, le tourisme. La transformation de la pyramide des âges en faveur des personnes âgées ne peut non plus exclure les préoccupations environnementales des politiques de santé et de développement agricole mises en place.

Comment des facteurs de développement comme les relations sociales, la biodiversité, le marché du travail, peuvent transformer le rapport des jeunes à leur territoire et impacter les flux migratoires dans un contexte de vieillissement de la population et de chômage de masse ?

L'objet de ce colloque fut d'aborder de manière non exclusive l'ensemble de ces thématiques afin d'éclairer de manière concertée mais plurielle l'action publique sur ces territoires d'outre-mer.

EVALUATION D'UNE ZONE HUMIDE DE LA MARTINIQUE : LA MANGROVE

L'une des questions que se pose **Elisa Paulin (LC2S, Université des Antilles)** est d'abord celle des moyens d'entretenir ce potentiel. A partir d'une enquête réalisée sur le terrain, elle se propose d'évaluer dans son étude le consentement à payer pour la visite de la mangrove. Son étude s'appuie sur l'estimation des probabilités spécifiées à l'aide de fonctions logit et parvient à déterminer le prix que les visiteurs seraient prêts à payer.

JEUNESSE ET ECONOMIE VERTE A LA MARTINIQUE : LES IMPASSES DES POLITIQUES PUBLIQUES

Parmi les interrogations que posent l'environnement et la biodiversité, il y a celle sur la place accordée aux jeunes dans le développement de l'économie verte en Martinique. C'est la question que s'est posée **Myriam Thiriot (LC2S, Université des Antilles)** en s'intéressant à l'enjeu du rapport des jeunes à leur territoire.

Trois recherches sociologiques ont été menées en 2014, 2016 et 2017 soit directement dans le secteur de l'économie verte, soit dans celui de la pêche. Elles visaient à identifier le rapport au travail et à l'emploi de salariés travaillant dans les secteurs des déchets, de l'industrie, de l'énergie. Un tiers de l'échantillon rencontré avait moins de 35 ans.

Les recherches ont permis d'identifier une partie, certainement non négligeable, des ressorts des flux migratoires des jeunes martiniquais. La place occupée par les jeunes sur le marché du travail est anecdotique mais elle n'est pas un accident conjoncturel. Nos résultats permettent de prendre conscience de l'insuffisance des politiques publiques à destination des jeunes et que, pour l'instant, les notions de développement durable, d'économie circulaire et de développement endogène ne résistent pas à la globalisation et à la financiarisation de l'économie. L'insertion professionnelle des jeunes chômeurs et la mobilité ascendante des jeunes salariés paraissent bloquées. Les rapports sociaux qui découlent des logiques économiques et politiques reproduisent des inégalités sociales (liées à l'âge, au diplôme et à l'origine) défavorables aux jeunes martiniquais.

Il semble bien que la problématique fondamentale

ne serait pas celle du rapport des jeunes martiniquais à leur territoire mais plutôt du rapport des décideurs publics à la jeunesse. Les défis sont nombreux : ils touchent d'une part l'offre de formation continue pour s'adapter aux enjeux de la transition énergétique et à la protection de la biodiversité. Ils mettent aussi en évidence l'impact des discontinuités (voire des ruptures) dans la détermination et les décisions prises par les élus sur les parcours de vie des jeunes.

La question est d'autant plus importante que le monde est soumis davantage aux effets des changements climatiques pour lesquels un consensus semble se dégager aujourd'hui au sein de la communauté scientifique. Il est évident qu'un certain nombre de petites économies, déjà fragiles au départ, ne pourront déployer les dispositifs nécessaires sans l'aide de la communauté internationale. Cela est encore plus vrai pour les petits territoires insulaires dont le modèle de développement présent et futur repose principalement sur le tourisme. Ce secteur est en effet directement exposé (avec l'agriculture) aux différentes manifestations du changement climatique dont les impacts sont susceptibles de perturber fortement le développement de l'activité à chaque étape de son évolution.

LE TOURISME INSULAIRE A LA MERCI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Michaël Goujon (CERDI, Université Clermont Auvergne) et **Jean-François Hoarau (CEMOI, Université de La Réunion)** proposent d'élaborer des outils d'aide à la décision capables d'identifier les territoires les plus vulnérables, ainsi que les sources à l'origine de cette vulnérabilité. Ils reproduisent l'indicateur synthétique de vulnérabilité physique au changement climatique, élaboré par les économistes de la FERDI, mais en y intégrant de nouveaux territoires, en l'occurrence les économies ultramarines françaises. Cet indicateur se focalise sur la partie de la vulnérabilité au changement climatique relevant des aspects purement structurels, en écartant le défaut de résilience, découlant principalement de mauvais choix en matière de politique économique.

Au final, les résultats, sur la période récente, révèlent que le groupe des petites économies insulaires en développement, y compris les territoires ultramarins français, est le plus impacté par le problème du changement climatique, même

s'il existe une hétérogénéité certaine au sein de l'ensemble. Ces économies apparaissent particulièrement concernées par les dommages liés aux inondations dues à la montée du niveau des mers, à l'intensification des cyclones et à la modification du régime des précipitations.

Ces économies doivent par conséquent faire l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté internationale. Par ailleurs, plusieurs recommandations en termes de politiques d'atténuation et d'adaptation peuvent être formulées, à savoir (1) un développement touristique nécessairement en adéquation avec le maintien ou la restauration de la capacité de charge du territoire, (2) une stratégie d'aménagement territoriale au service d'un modèle touristique moins vulnérable, (3) la protection des ressources naturelles (ressources en eau, préservation de la biodiversité terrestre et marine, préservation des sols, protection des littoraux, ...), et (4) une meilleure gestion des risques (santé humaine, gestion des inondations des zones côtières, prévision et anticipation des phénomènes extrêmes, ...).

ANALYSE DE L'IMPACT ECONOMIQUE DU TOURISME: L'APPORT DES MATRICES DE COMPTABILITE SOCIALE

Sébastien Mathouraparsad, Alain Maurin et Maurice Bilonière (CREDDI, Université des Antilles) proposent de mettre en place un outil d'évaluation économique des impacts du tourisme basée sur les normes conceptuelles et méthodologiques des comptes satellites du tourisme (CST) telles qu'ils ont été formalisés par l'organisation mondiale du tourisme (OMT), la Division de statistiques des Nations Unies et l'OCDE. Les concepts et définitions essentiels relatifs à l'impact macroéconomique du tourisme font état d'une variété d'outils capables de mettre en évidence et de quantifier l'importance et le rôle des effets économiques du tourisme sur la croissance, les revenus des agents ou encore l'emploi. Dépassant le cadre conceptuel traditionnel des TES (Tableaux entrées-sorties) pour l'élaboration des CST, les auteurs emploient un cadre théorique alternatif structuré autour des MCS (Matrices de comptabilité sociale) qui autorisent des investigations plus riches concernant les interrelations entre agents en permettant par exemple d'observer les taxes payées par les différents agents ou encore les aides et/ou subventions dont ils bénéficient.

La Guadeloupe ne disposant pas aujourd'hui d'un système officiel de comptes satellites du tourisme, l'article propose alors le recours à la MCS comme approche alternative afin d'établir des résultats visant à combler ce déficit d'information. A côté des analyses macroéconomiques des activités touristiques de type CST réalisées sur différents territoires insulaires, les travaux exposés dans cette contribution permettent désormais de disposer d'éclairages de même nature sur la mesure de l'impact du tourisme dans l'économie guadeloupéenne. La construction de ce CST permet ainsi d'estimer la part de l'activité touristique à 3,7% du PIB de la Guadeloupe en 2005 avec des dépenses touristiques s'élevant à 289 millions d'euros. La production de la branche s'élève à 580 millions d'euros dû essentiellement à la forte contribution de la branche « Hôtels et restauration » (29%). Selon l'analyse d'impacts, les effets directs sont le moteur des effets d'entraînement de la branche à hauteur de 446 millions d'euros (soit 77% de la production) contre 143 millions pour les effets indirects et 134 pour les effets induits.

CATASTROPHE NATURELLE ET CYCLES CONJONCTURELS

Ce n'est pas tout à fait la même conclusion à laquelle arrive **Patrice Borda (CREDDI, Université des Antilles)** qui s'intéresse aux effets des aléas climatiques sur l'output à long terme et l'équilibre de long terme. En premier lieu, il analyse, à l'aide d'un modèle Var en données de panel (pour les Etats de la Caraïbe et les économies d'Amérique Centrale) les effets sur le niveau et la croissance de l'output des catastrophes naturelles telles que les cyclones et les tremblements de terre. Une des particularités de cette modélisation est la prise en compte d'un choc purement exogène. En second lieu, il introduit dans un modèle d'équilibre général dynamique stochastique à *la Aguiar et Gopinath (2007)* un risque de désastre économique à l'image des travaux de *Gourio (2012)*. Le modèle a été estimé par la méthode bayésienne pour la Barbade et Belize. En simulant le cadre d'analyse, il parvient à fournir un cadre de référence pour l'étude des effets des chocs rares sur les variables macroéconomiques. Ainsi, il montre que les chocs climatiques n'ont que des effets transitoires pour les Etats de la Caraïbe, alors que pour les pays d'Amérique centrale, ils sont plutôt persistants.

DEPENDANCE AU CARBONE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE. QUELS RISQUES POUR LES OUTRE-MER FRANÇAIS ?

Il existe une littérature assez riche sur le rôle du tourisme pour ces économies. Mais, peu d'articles se sont penchés sur la contrainte nouvelle du changement climatique et de son implication future en termes de législation aérienne. C'est précisément ce à quoi s'intéresse **François Hermet (CEMOI, Université de La Réunion)**.

Globalement, le lien entre développement touristique et changement climatique doit être analysé à deux niveaux. Dans un premier temps, il ne fait plus aucun doute que le tourisme en milieu insulaire est une activité par essence instable et sensible aux événements extrêmes majeurs, d'ordre économique et social, mais aussi et surtout d'ordre environnemental. Aussi, la construction d'une mesure de vulnérabilité au changement climatique pour les outre-mers français apparaît primordiale. Dans un second temps, l'éloignement de ces territoires par rapport aux grands marchés émetteurs les rend dépendants du transport aérien, et donc au carbone, pour leur développement touristique. La question de l'empreinte carbone de l'aviation fait aujourd'hui partie intégrante du débat sur le changement climatique. La contribution du transport aérien (+5% an) à l'ensemble des problèmes environnementaux s'accroît et la part relative du tourisme (surtout longue distance) aux émissions de gaz à effet de serre augmente mécaniquement. La contribution du tourisme aux émissions globales représente ainsi aujourd'hui entre 4,4% et 14,3% (avec la prise en compte des cirrus)! L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale adopte le 6 octobre 2016, lors de sa 39ème Assemblée générale réunissant à Montréal les 191 États membres de son l'organisation, un mécanisme mondial de compensation des émissions de CO2 de l'aviation internationale, appelé CORSIA (Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation). L'objectif est une croissance neutre en carbone à partir de 2020, puis une réduction de moitié des émissions nettes du secteur d'ici 2050.

Le tourisme des outre-mer dépendant exclusivement du transport par avion, les réflexions sur les schémas de développement de ce secteur devraient donc systématiquement intégrer les contraintes liées à ce nouveau cadre réglementaire international. Il n'est pas exclu par exemple que le dispositif de

compensation puisse déboucher sur une augmentation significative du prix des billets d'avion. Dans un tel scénario, c'est l'ensemble de l'industrie touristique des DOM qui pourrait à terme être négativement impactée d'autant plus que les principaux concurrents des DOM, à savoir les petites Etats insulaires en développement, eux ont d'ores et déjà obtenu une dérogation permettant d'échapper au dispositif. La réglementation internationale devient ainsi une nouvelle contrainte forte à intégrer dans la politique touristique de ces territoires.

CHOIX D'ETUDES ET RAPPORTS A LA MOBILITE DES LYCEENS ET ETUDIANTS MARTINIQUAIS

Gilles Joseph, Eric Kamwa (LC2S, Université des Antilles) et Sébastien Mathouraparsad (CREDDI, Université des Antilles) s'intéressent en particulier au flux migratoire de la jeunesse ultramarine. Plus précisément, ils présentent les principaux résultats d'une enquête menée auprès d'étudiants du Campus de Schoelcher (Université des Antilles, Pôle Martinique) et d'élèves du Lycée de Bellevue à Fort-de-France, sur leurs principales motivations à partir faire leurs études hors de Martinique et à ne pas, éventuellement, envisager leur retour une fois celles-ci terminées.

Les lycéens et étudiants martiniquais semblent en majorité faiblement satisfaits de la diversité de l'offre de formation dont l'attractivité est jugée moyenne, tout en reconnaissant un environnement d'étude martiniquais attractif. Si les étudiants semblent généralement assez satisfaits de leur expérience étudiante, les lycéens paraissent sceptiques quant au degré de reconnaissance par les employeurs des diplômes proposés en Martinique. Ainsi, bien qu'ils n'aient pas majoritairement une mauvaise image de l'enseignement supérieur en Martinique, un seul tiers des lycéens interrogés affirment vouloir poursuivre leurs études en Martinique après le Bac, alors qu'un peu moins de la moitié souhaite partir. Les contraintes matérielles constituent un enjeu prégnant du choix des étudiants martiniquais de poursuivre leurs études dans leur territoire d'origine plutôt qu'ailleurs. Les étudiants expriment en revanche majoritairement le désir de résider dans leur territoire d'études une fois celles-ci achevées. Le choix des lycéens et des étudiants aspirant à résider hors de Martinique est essentiellement guidé par un désir de découvertes et d'expériences inédites. Par

ailleurs, la crainte du chômage constitue un enjeu susceptible d'influer de manière importante sur leur décision de résider hors de Martinique.

Les estimations des différentes probabilités de mobilité à partir d'un modèle logistique permettent de nuancer les résultats de l'enquête en fonction par exemple, du statut des jeunes interrogés ou de la filière suivie. Ainsi, les étudiants en langues et sciences humaines ont plus de chance de rester en Martinique après leurs études que ceux inscrits en droit, en économie ou en science politique. Ce résultat s'inverse étonnamment pour les lycéens préparant un Bac L et un Bac ES. En définitive, l'ensemble des résultats de cette enquête indique que les ressorts de la mobilité des jeunes sont susceptibles d'évoluer en fonction des expériences d'études. Une stratégie qui viserait à retenir les compétences martiniquaises ou à attirer celles établies à l'étranger, pour être efficace, ne saurait donc s'affranchir d'une meilleure identification et compréhension de la formation de ces ressorts.

SUR LA MOBILITE INTERREGIONALE DES FACTEURS DE PRODUCTION EN OUTRE-MER

Depuis l'époque de l'économie esclavagiste jusqu'à l'ère moderne d'économie libérale, la mobilité des facteurs de production est sans doute ce qui a toujours conditionné le développement de ces territoires. En s'appuyant sur une modélisation en équilibre général de manière à tenir compte de la complexité des différentes interactions au sein d'une économie, **Bernard Decaluwé (PEP, Université Laval, Canada) et Sébastien Mathouraparsad (CREDDI, Université des Antilles)** se proposent d'analyser, les carences de la Guadeloupe à la fois en travailleurs très qualifiés et en capital.

En première analyse, les auteurs observent que les territoires ultra-marins (mis à part la Guyane) font face à une problématique d'immigration des compétences. Schématiquement, tout se passe comme si les entreprises avaient tendance à recruter les travailleurs non qualifiés sur le marché local et les travailleurs très qualifiés sur le marché national (à la fois local et Hexagonal), en raison d'une insuffisance de travailleurs très qualifiés locaux. Les travailleurs très qualifiés se retrouvent alors en position de force et négocient à la hausse leurs salaires. Les auteurs simulent alors une hausse de l'offre de travailleurs locaux de 10%. Selon leurs résultats, ce surplus de main d'œuvre locale

qualifiée réduit la rareté de la main d'œuvre qualifiée locale, ce qui réduit la prime des travailleurs extérieurs. La main d'œuvre devenant ainsi moins coûteuse, les branches intensives en facteur travail qualifié embauchent davantage. Toutefois, l'augmentation de l'offre de travail qualifié local entraîne une diminution du coût salarial et donc un dynamisme de l'activité économique avec une hausse du PIB réel.

En seconde analyse, les auteurs se penchent sur les difficultés rencontrées sur le marché du capital. Pour favoriser l'investissement productif des entreprises des DOM, et compenser les handicaps structurels, des mécanismes de défiscalisation ont été instaurés, pour un coût fiscal estimé à 300 M€ en 2018. Retraçant les effets du dispositif sur l'afflux de capital, les auteurs ont supposé qu'une hausse du taux de défiscalisation a pour effet de réduire le coût du capital, d'augmenter la demande de capital des branches et donc d'entraîner un afflux de capitaux de l'Hexagone, principal investisseur défiscalisateur. Le taux de défiscalisation joue alors un rôle incitatif en procurant aux investisseurs un surplus de rémunération. Dans un contexte de rigueur budgétaire, nous simulons une baisse du taux de défiscalisation de 10%. Les effets sont de façon directe une raréfaction de capitaux extérieurs et par voie de conséquence une hausse du rendement du capital. Il y aurait une substitution du capital au profit du facteur travail relativement moins cher et une baisse du chômage (-0,03% pour les employés qualifiés, -0,12% pour les employés non qualifiés, -0,7% pour les ouvriers qualifiés et -0,12% pour les ouvriers non qualifiés). Mais la hausse du coût du capital pourrait impacter négativement les coûts de production avec pour conséquence une diminution du PIB (-0,04%).

MODELE DE MIGRATIONS A PROBABILITE DE TRANSITION ENDOGENES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La mobilité sur le marché du travail a été plusieurs fois traitée dans la littérature, mais on s'interroge encore sur l'évolution de la dynamique de ce marché. Flamand (2016) montre dans une étude que les transitions sur le marché du travail français ont suivi une tendance haussière sur la période 1974-2002 et que cette augmentation globale du nombre des transitions est corrélée au cycle économique. L'objectif de **Bernard Decaluwé (PEP, Université Laval, Canada), Maurice Billionnière et**

Sébastien Mathouraparsad (CREDDI, Université des Antilles) est alors de proposer un cadre d'analyse permettant de considérer les perspectives futures d'emplois et de rémunération dans lesquelles les agents peuvent choisir entre plusieurs stratégies selon les espérances de gains de chaque état, gains qui dépendent du marché. Le cadre d'analyse adopté est d'une part inspiré des chaînes de Markov dans lequel les probabilités de transition de type logistique sont endogènes et d'autre part intégré à un modèle EGC qui permet d'évaluer les effets macroéconomiques rétroactifs des mouvements migratoires sur le marché du travail.

Le modèle est utilisé pour analyser les effets d'une variation des prix mondiaux du sucre en simulant une baisse du prix mondial du sucre de 10%. La plupart des branches sont affectées négativement et provoque un surplus de chômeurs. Ceci devrait augmenter la concurrence entre travailleurs permettant au taux de salaire de baisser ainsi que les coûts de production. Mais, le choc négatif, en affectant les activités de production, exerce aussi une pression à la baisse sur les revenus du travail perçus par les ménages (-0,38%), d'où une baisse de la demande. Au total, le PIB baisse (-0,063%), mais moins fortement que dans le cas où il n'y a pas de migration (-0,067%).

Les auteurs associent à ce choc récessif une baisse des allocations de chômage de 10%. La baisse de ces allocations chômage incite le retour à l'emploi des chômeurs, ce qui augmente l'offre de travailleurs sur tous les marchés excepté celui des travailleurs non-qualifiés. Ce surplus de main d'œuvre, non entièrement absorbé par les branches, fait apparaître une hausse du chômage qui s'apparente ici à un chômage « involontaire » résultat de la coexistence simultanée d'incitation à générer des demandeurs d'emploi en un nombre supérieur à la création d'emploi par les firmes.

LA LOI D'OKUN A LA BARBADE : APPROCHES ALTERNATIVES ET RESULTATS D'ESTIMATION

L'effet des éléments conjoncturels sur la dynamique de l'activité et du chômage peut être captée au niveau macroéconomique par une relation négative entre le taux de croissance de l'activité et la variation du taux de chômage : la loi d'Okun. Elle demeure depuis très longtemps un point de repère central dans l'action des décideurs politiques. Partant du constat que la Caraïbe constitue une

zone géographique qui a fait l'objet de très peu de travaux dédiés à l'examen empirique de la proposition d'Okun, **Patrice Borda, Alain Maurin (CREDDI, Université des Antilles)** et **Roland Craigwell (Department of Economics, University of the West Indies)** contribuent à remédier à cette insuffisance.

D'une part, en sélectionnant une demi-dizaine d'approches alternatives et en effectuant des analyses sur plusieurs sous-périodes, les auteurs fournissent des preuves tangibles de l'existence d'une relation inverse entre croissance de l'activité économique et variation du chômage à la Barbade mais ils montrent aussi que cette dernière affiche une intensité variable d'une décennie à l'autre, en fonction de la configuration du cycle économique.

D'autre part, les auteurs ont établi des estimations du coefficient d'Okun, cela en distinguant leurs horizons temporels de court terme et de long terme. Sur l'ensemble de la période 1976-2010, les résultats des diverses méthodes linéaires convergent pour fournir un coefficient d'Okun de mesure de l'effet contemporain de la croissance sur la variation du chômage compris entre -0,15 et -0,10. A partir des modèles dynamiques, ils aboutissent à une fourchette de -0,5 à -0,4 pour ce qui concerne le coefficient représentatif de l'effet à long terme sur le chômage d'un changement unitaire du PIB réel. Pour aller plus loin, le recours aux modèles à changement de régimes de type TAR (Threshold AutoRegressive) et STECM (Stochastic Error Correction Model) a permis d'obtenir des estimations numériques qui paraissent assez robustes et surtout comparables à ceux identifiés pour une diversité de pays.

En se restreignant à des sous-périodes, leur exploration apporte aussi quelques éclairages intéressants. Pour la décennie 1990, sous-période au cours de laquelle l'intensité de relation paraît la plus forte, ils montrent une convergence des méthodes à fournir un coefficient contemporain de l'ordre de - 0,3 à - 0,23 qui sont des valeurs proches de celles calculées pour des pays occidentaux comme les USA et la France. De même, nos résultats de la sous-période 1990-2010 révèlent une relation d'intensité plus forte que sur l'ensemble de la période.

CULTURE ENTREPRENEURIALE, PERFORMANCE SOCIO-ECONOMIQUE ET MODELISATION EMPIRIQUE DES COMPORTEMENTS SOCIOCULTURELS SUR LES INTENTIONS D'ENTREPRENDRE EN HAÏTI

Vu souvent comme palliatif au chômage, l'entrepreneuriat a très longtemps reposé sur les seuls facteurs économiques, comme la recherche et le développement (R&D), les innovations, les infrastructures adéquates, les nouvelles technologies appliquées, un système bancaire efficace, etc. Pourtant, d'autres facteurs s'avèrent encore plus importants lorsqu'il s'agit surtout de chercher à comprendre les dimensions qui sont intrinsèquement pertinentes dans les prises de décisions entrepreneuriales. C'est le sujet d'étude de **Ernest TESSE (LC2S, Université des Antilles)**. Parmi ces facteurs, la culture occupe une place centrale qu'on ne peut en aucun cas occulter. En effet, grâce à certains traits culturels qui caractérisent positivement le comportement de leurs peuples, beaucoup de pays ont vu se développer leurs économies. Alors que d'autres traits culturels, au lieu d'être prometteurs, constituent plutôt des handicaps au développement économique des pays dits sous-développés. Ceux qui ont une culture négro-africaine semblent les plus touchés. Haïti est l'un des pays de l'hémisphère occidental, plus précisément du bassin caribéen, qui semblent aussi faire partie de cette catégorie, par l'intermédiaire de certains traits culturels négro-africains qui lui sont légués en héritage pendant toute la période coloniale. Tout ceci a été antérieurement prouvé par un ensemble de travaux de recherche théoriques et empiriques. Cependant, dans le but d'apporter quelques éclairages nécessaires aux résultats de ces travaux et surtout d'approfondir ce champ de recherche sous les prismes de la performance globale et du développement socio-économique durable d'Haïti, l'étude se donne plutôt pour objectif principal de tenter de modéliser empiriquement les comportements socioculturels de l'entrepreneuriat haïtien. Dans ce sens, elle cherche à construire un modèle conceptuel théorique de référence tentant de vérifier statistiquement et économétriquement l'influence de certains facteurs socioculturels sur les intentions des actifs entrepreneurs et non-entrepreneurs haïtiens de créer à court terme une entreprise, ou de se lancer sur le moyen terme ou sur le long terme dans un projet à caractère

entrepreneurial dans leur propre département de naissance. Suite aux résultats obtenus, l'auteur propose des mesures en termes d'incitations et de stratégies à la création d'entreprise en Haïti, et fait ressortir les implications ou l'importance du rôle de l'État en matière de politiques publiques structurelles et conjoncturelles.

MOTIVATION PRO-SOCIALE ET PRESENTEISME DANS LES SECTEURS PUBLICS ET PRIVE

La dynamique des agents en activité est perceptible à travers l'entrepreneuriat mais bien sûr aussi au niveau du salarié. **Priscilla Lemoyne (LEMMA, Université de Paris II)** se donne pour objet d'étude un phénomène rarement étudié sur le marché du travail français : le présentisme, défini ici comme le fait pour un salarié de se présenter à son travail quand bien même il se considère comme malade. L'objectif est double : faire une présentation du phénomène du présentisme dans les secteurs privé et public et surtout mettre au jour un lien entre le phénomène de sur-effort et la motivation des salariés, et plus particulièrement, leur motivation pro-sociale. Elle s'appuie pour cela sur les données issues de la sixième vague de l'enquête Conditions de Travail 2013 (CDT 2013) réalisée par la Dares. Cette dernière vague a pour particularité de contenir pour la première fois en France dans une enquête de la statistique publique une question portant sur le présentisme de la main-d'œuvre. Les résultats montrent que la motivation pro-sociale des agents du secteur public ne s'exprime pas à travers un don du travail supérieur à celui des salariés du privé en termes de présentisme sur le lieu de travail. Non seulement le nombre de jours de présentisme des agents est le même lorsque l'on rend comparable les caractéristiques individuelles et d'emploi, mais les résultats montrent également que ce comportement, lorsqu'il est associé à une dimension altruiste, n'est pas plus élevé dans un secteur que dans l'autre. Néanmoins, l'existence d'une forme de motivation pro-sociale spécifique aux agents du secteur public peut être révélée de façon indirecte ; en effet, lorsque l'on cherche à faire disparaître la spécificité ou la source de motivation des agents du secteur public, leur don d'effort devient nettement plus rare que pour les salariés du secteur privé. Selon les résultats, à mission sociale identique, la nature juridique de l'employeur n'a pas d'influence particulière sur le don d'effort en termes de nombre de jours de



présentisme des personnels de santé, publics comme privés. Cette étude a des implications importantes en termes de management des ressources humaines ainsi que pour l'efficacité des politiques publiques qui souhaitent une productivité plus grande de la fonction publique et désirent une présence optimale de ses agents. En effet, dans un contexte d'homogénéisation des méthodes de management entre les secteurs public et privé, il est important de bien connaître et d'appréhender la spécificité des sources de motivation existante au sein des secteurs, car celles-ci ne s'entretiennent pas à l'aide des mêmes méthodes de gestion des ressources humaines.

ESTIMATION DES PIB PAR HABITANT EN PARITE DE POUVOIR D'ACHAT POUR LES DCOM

Zoufikar Mehoumoud-Issop (CEMOI, Université de La Réunion) se propose ainsi d'estimer les PIB en PPA des DCOM pour l'année 2015 à partir des résultats des régressions économétriques sur l'échantillon de pays ayant participé aux programmes internationaux et européens de comparaison des prix de la Banque Mondiale et de Eurostat-OCDE. La méthodologie économétrique consiste à estimer deux régressions simultanément, par la méthode SUR de Zellner, en utilisant plusieurs variables : les indices de niveau de prix (rapport entre la PPA et le taux de change du marché par rapport au dollar), le PIB par habitant au prix du marché en dollar US, leurs parts des importations et des exportations au PIB, etc.

Selon ses résultats, il y aurait des écarts de prix plus élevés que ceux issus des enquêtes de comparaison spatiale des prix réalisées en 2015 par l'INSEE pour tous les DOM ; mais, ils sont plus faibles pour la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie que ceux trouvés par les instituts de statistiques de ces COM (ISPF et INSEE).

Il apparaît, toutefois, des corrections plus ou moins importantes des niveaux de vie dans les DCOM lorsqu'ils sont exprimés dans une même monnaie et dans un niveau de prix uniforme. Ainsi, les poids du PIB par habitant par rapport à la France des DCOM sont plus faibles lorsqu'ils sont calculés en euros PPA que lorsqu'ils sont calculés à partir des prix nationaux.

Pour l'auteur, ce travail souligne la nécessité d'avoir une correction du PIB par évaluation de la PPA (par

une estimation ou par une enquête) sur l'ensemble des dépenses et non uniquement par la PPA sur la consommation comme celle réalisée par les instituts de statistiques. L'existence de l'indexation des salaires dans la fonction publique, l'étroitesse des territoires d'outre-mer, les coûts de transports et de manière générale tous les autres coûts liés à l'insularité, impliquent nécessairement des prix relatifs des dépenses d'investissement ou de la construction potentiellement plus élevés en outre-mer que dans l'Hexagone.

FRAGMENTATION MONDIALE DE LA PRODUCTION ET DIFFÉRENCIATION DE LA DEMANDE DANS UN MEGC : PROPOSITION METHODOLOGIQUE

L'introduction du commerce international dans les MEGC est en général assurée par l'utilisation d'une fonction exprimant la quantité de bien consommé localement comme une combinaison entre le bien domestique et le bien importé, fonction qui peut intégrer une relation de plus ou moins grande substituabilité entre ces deux biens. Cette modélisation faisant appel à un bien composite unique est insuffisante dans de nombreuses situations réelles pour lesquelles la fiscalité sur le bien importé et sur le bien local est différenciée en fonction de son usage. Par exemple, l'octroi de mer, pour les départements d'outre-mer, consiste à taxer de manière différente les biens en fonction d'une part de leur provenance (les biens importés sont beaucoup plus taxés que les biens locaux) et de leur usage (les consommations intermédiaires sont assez largement exonérées alors que la consommation finale des ménages et une grande partie des investissements sont taxés). **Yves Croissant, Sabine Garabédian, François Hermet et Zoufikar Mehoumoud Issop (CEMOI, Université de La Réunion)**, proposent un MEGC capable de rendre compte de cette différenciation et proposent en particulier une méthode originale permettant de calibrer le modèle par le calcul des taux de taxe apparents. Des simulations sont réalisées, de manière à remplacer l'octroi de mer actuel par un impôt sur le revenu, un droit de douane assis sur l'ensemble des importations quel que soit leur usage, et par un impôt sur la consommation.

REGULATION DES BANQUES ISLAMIQUES : LE ROLE DES COMPTES D'INVESTISSEMENT SOUS BALE III

Longtemps opposée à la finance dite « conventionnelle », la finance islamique connaît dernièrement une croissance considérable à l'échelle mondiale, incitant des banques initialement conventionnelles à développer une activité financière islamique. Parmi ces établissements, se retrouvent notamment des groupes français, britanniques et canadiens occupant une place majeure dans le paysage bancaire caribéen.

Afin d'appréhender au mieux ce phénomène, **Kévin Spinassou (LC2S, Université des Antilles)** et **Leo Indra Wardhana (Universitas Gadjah Mada)** proposent dans leur contribution une analyse théorique de l'impact sur la finance islamique de la régulation bancaire actuelle, connue sous l'appellation de "Bâle III". Ils construisent un modèle simple où des banques peuvent choisir, en réaction à l'environnement réglementaire, un financement par des dépôts (proscrits par la finance islamique) ou par des comptes d'investissement (massivement privilégiés par les banques islamiques). Les auteurs trouvent ainsi que, dans une optique de maximisation du profit indépendante de toute motivation religieuse, la régulation bancaire crée une incitation à se tourner vers la finance islamique, moins couteuse en capital réglementaire. Ce résultat fournit alors une explication à l'expansion récente de cette finance spécifique, coïncidant ici avec la mise en place d'une régulation bancaire plus sévère depuis la crise financière mondiale de 2008. Par conséquent, ce travail prône une meilleure harmonisation des règles prudentielles à la fois conventionnelles et islamiques, afin que les activités bancaires islamiques ne constituent pas un nouveau moyen de contourner la régulation bancaire conventionnelle. Une telle coordination réglementaire contribuerait ainsi à renforcer la stabilité bancaire internationale.